



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Intégration de services voix et données pour l'entreprise

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Intégration de services voix et données pour l'entreprise. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02038625

**HAL Id: hceres-02038625**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038625v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Intégration de services voix et  
données pour l'entreprise (ISVD)

de l'Université de Versailles  
Saint-Quentin-en-Yvelines -  
UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles St-Quentin-en-Yvelines

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Intégration de services voix et données pour l'entreprise

Secteur professionnel : SP6-Communication et information

Dénomination nationale : SP6-5 Réseaux et télécommunications

Demande n° S3LP150009020

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Institut universitaire de technologie (IUT) de Vélizy (78).
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

## Présentation de la spécialité

Cette spécialité de licence professionnelle a été ouverte en 2006. Elle est portée par l'IUT de Vélizy de l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines. La formation est effectuée en partenariat avec le Centre de formation d'apprentis (CFA) Union pour les étudiants en apprentissage.

Elle vise à former des cadres techniques capables de mettre en œuvre un réseau d'intégration de systèmes voix-données. A l'issue de la formation, le diplômé aura acquis des compétences techniques dans les domaines de la téléphonie fixe et mobile d'entreprise, des réseaux de données, de l'intégration voix-données, ainsi que des compétences générales dans la gestion de projets techniques. Les débouchés sont principalement liés aux activités techniques relatives aux réseaux : techniciens supérieurs spécialisés dans les applications voix et données ou administrateurs réseaux.

Cette spécialité s'inscrit dans la continuité des formations Réseaux-Télécoms proposées par l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines à Bac+2, et notamment du Diplôme universitaire de technologie *Réseaux et télécommunications* (DUT RT) de l'IUT de Vélizy. Au plan national ou même régional, il existe plusieurs autres spécialités de licence professionnelle sur le même domaine, mais la thématique abordée est en plein essor et l'insertion professionnelle semble assurée.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette spécialité correspond à un besoin fort des entreprises, dans le domaine des réseaux, que ce soit voix ou données. La demande de la part des entreprises ne va aller qu'en s'accroissant dans les années à venir. Le fonctionnement en alternance est clairement un point appréciable, demandé par les entreprises et qui correspond à une tendance de fond dans ces métiers. Ces points sont corroborés par l'attractivité élevée auprès des étudiants. Plusieurs établissements de la région proposent d'ailleurs des spécialités équivalentes.

Le projet pédagogique est construit autour des spécificités de la spécialité (réseaux voix et données) et semble cohérent avec les objectifs affichés. Le découpage des unités d'enseignement correspond aux objectifs affichés et aux métiers visés.

La majorité des heures et des crédits est naturellement portée au profit des unités d'enseignement liées aux spécificités de la spécialité, sans que ce soit néanmoins dans des proportions excessives. Le dossier n'est cependant pas assez précis sur le contenu des unités d'enseignement pour permettre une évaluation plus fine.

Plusieurs certifications liées à l'administration de réseaux sont proposées dans le cadre de la formation, ce qui constitue des compléments intéressants au diplôme.

Même sans partenariat formel avec des entreprises ou avec des branches professionnelles, les liens avec le milieu professionnel sont évidents : tous les étudiants sont en apprentissage en entreprise et les liens forts avec les grandes entreprises locales constituent de fait un véritable atout pour cette spécialité. Malheureusement, le dossier ne mentionne pas d'exemples concrets de stage et/ou de projet tuteuré, ce qui ne permet pas d'analyser plus finement la mise en situation professionnelle des étudiants.

La formation est par ailleurs censée être accessible en formation continue (le dossier mentionne même un cursus adapté à ce public) mais dans les faits, aucun étudiant en formation continue n'apparaît dans les statistiques.

On peut également regretter que les enseignements confiés à des intervenants professionnels, tout en respectant la réglementation en vigueur en termes de volume, ne représentent que 32 % des enseignements ; ce qui paraît assez faible pour une spécialité aussi technique et est sensiblement moins élevé que pour d'autres spécialités dans les mêmes domaines. Ce point mis à part, il semble y avoir une vraie adéquation entre les professionnels concernés et les enseignements effectués, qui sont dans le cœur de métier de la spécialité.

D'autre part, la fidélité de plusieurs entreprises à la spécialité permet d'impliquer certains professionnels dans le recrutement et l'évaluation des étudiants ; ce qui renforce la proximité de la formation avec les milieux professionnels. Ces professionnels participent également au conseil de perfectionnement et sont donc amenés à faire évoluer la spécialité en fonction des retours réels des entreprises.

Le pilotage de la spécialité est assuré par l'ensemble des acteurs (enseignants académiques et professionnels, étudiants) dans le cadre du conseil de perfectionnement, réuni une fois par an, ce qui garantit que la pertinence des enseignements et de l'organisation soit réévaluée régulièrement. L'animation de l'équipe pédagogique est assurée par le responsable de la formation qui effectue le lien entre les différents acteurs.

L'équipe pédagogique semble consciente des points faibles de la spécialité, ce qui prouve une bonne analyse interne. Le processus d'autoévaluation est rigoureux et porté politiquement, ce qui est un très bon point.

Malgré ces aspects positifs, le pilotage de la formation reste nécessairement impacté par ce qui constitue un des points noirs de cette spécialité, un taux d'insertion professionnelle réel décevant, fortement diminué par le taux important de poursuite d'études (36 % après 30 mois d'après les résultats de l'enquête nationale). Les étudiants ne sont certes pas en recherche d'emploi, et l'attractivité des étudiants est sans doute une preuve de la bonne construction du cursus et de la compétence des équipes pédagogiques, mais ces résultats ne correspondent pas aux objectifs généraux d'une licence professionnelle.

Le dossier ne mentionne pas d'analyse prospective formelle. Cependant, la spécialité correspond à un besoin économique certain. La réussite de la formation semble assurée à moyen terme.

- Points forts :

- Liens forts avec l'industrie et certifications professionnalisantes (CISCO, Alcatel, Netasq, ...)
- Formation en alternance.
- Forte attractivité.



- Points faibles :
  - Fort taux de poursuite d'études.
  - Taux relativement faible d'enseignements réalisés par des professionnels.
  - Diversité du public étudiant.
  - Manque de présence à l'international.
  - Dossier très incomplet (manquent en particulier l'équipe pédagogique, le conseil de perfectionnement).
  
- Recommandations pour l'établissement :

Il serait intéressant d'augmenter la part des intervenants professionnels, tout en formalisant des accords avec des sociétés représentatives du tissu économique local, pour augmenter l'implantation de la spécialité.

Cette formalisation, ainsi qu'une éventuelle délocalisation à l'étranger (ou l'établissement de partenariats avec des entreprises ou universités étrangères), permettraient certainement de renforcer les aspects professionnalisants de la formation, pour intéresser les étudiants de L2, augmenter l'attractivité sur le marché de l'emploi et ainsi mécaniquement diminuer les poursuites d'études.

Ce pourrait également être l'opportunité d'augmenter la part d'enseignements dévolue aux professionnels, et ainsi palier à la difficulté réelle de recruter des professionnels pour réaliser les enseignements techniques.



# Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-  
en-yvelines

A

AERES  
Jean-Marc GIEB  
Directeur de la section des formations et diplômes  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président  
Pour le Président  
et par délégation  
Stéphane DELAPLACE  
Le Vice-Président  
du Conseil d'Administration  
Jean-Luc VAYSSIÈRE



**N° demande : LP Versailles 9020**

**Domaine : STS**

**Niveau : Licence Professionnelle**

**Spécialité : Intégration de Services Voix et Données pour l'entreprise (ISVD)**

**Observation (s) :**

Aucune observation